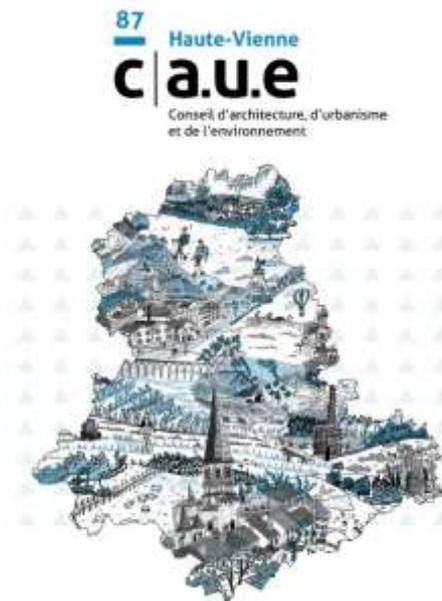


Service divers



LE CAUE DE LA HAUTE-VIENNE

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans le respect des caractéristiques du territoire local.



VOUS SOUHAITEZ FAIRE CONSTRUIRE OU EFFECTUER DES TRAVAUX ?

L'architecte et l'urbaniste du CAUE vous accompagnent dans votre réflexion à différentes étapes du projet :

- ✓ choix d'un terrain : exposition, topographie, faisabilité technique et réglementaire...etc. ;
 - ✓ définition du projet : identification de vos besoins et vos priorités ;
 - ✓ détermination de l'implantation : adaptation de la construction aux caractéristiques du terrain ;
- ✓ analyse des potentialités d'un bâtiment existant : avantages et contraintes ;
- ✓ intégration de la construction à son environnement : adaptation au site, volumétrie, choix des matériaux et des couleurs de façades, ...etc. ;
- ✓ conseils techniques : choix des matériaux, du chauffage, de l'isolation, solutions contre les dégradations liées à l'humidité, à l'érosion, ...etc.

Vous désirez en savoir plus ?
[cliquez ici ! >](#)

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE



Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Notre conciliateur de justice est :

Monsieur Daniel Sicre de Fonbrune
Maison de justice et du droit
Cour d'appel de Limoges
Tél. : 05.55.04.04.05
Courriel : daniel.sicre-de-fontbrune@conciliateurdejustice.fr

LA MISSION LOCALE RURALE DE LA HAUTE-VIENNE



Elle est chargée d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'aider les jeunes en démarche d'insertion professionnelle et sociale. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé, assuré par un conseiller dédié, dans le cadre de ses démarches visant l'emploi.

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et propose un accompagnement pour les aider à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Les missions locales remplissent une mission de service public confiée par l'État et les collectivités territoriales.

*Vous désirez en savoir plus ?
cliquez ici ! >*



UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant :

- ✓ les relations propriétaires-locataires ;
 - ✓ l'accession à la propriété ;
 - ✓ la vente de logement ;
- ✓ les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie ;
 - ✓ la copropriété ;
- ✓ les relations de voisinage ;
- ✓ l'investissement locatif ;
- ✓ le mal logement

CONTACT :

ADIL 87
28, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES
Tél : 05.55.10.89.89
Courriel : contact@adil87.org

*Vous désirez en savoir plus ?
[cliquez ici ! >](#)*
